



AMTM - Assurances Maritimes et Transports MADER & les Associations de Plaisanciers....

A tous les Plaisanciers.

Depuis plusieurs années, le Cabinet AMTM a mis en place un contrat spécifique réservé aux membres des Associations de plaisanciers.

En plus des conditions de nos contrats d'assurance plaisance, ce partenariat apporte plusieurs avantages pour les membres de l'Association, comme :

- Une Réduction automatique de 10 % de la prime sera appliquée sur votre devis
- L'exonération de votre franchise dès le 1er Sinistre déclaré.
- Une Ristourne pour Non Avarie : Si aucun sinistre n'est enregistré dans l'année, vous bénéficierez automatiquement d'une remise de 10 % de votre cotisation H.T. à valoir sur la prochaine échéance.
- Une Privation de Jouissance : En cas d'immobilisation de vote unité entre le 1er juin et le 30 septembre de chaque année mettant en œuvre l'une des garanties du contrat, il est prévu une indemnité journalière.
- La possibilité de participer aux Régates inscrites au calendrier de la Fédération Française de Voile.
- La gestion des contrats et des sinistres est organisée en interne par l'équipe AMTM....

Notre but est de vous apporter un conseil fiable pour l'Assurance de vos bateaux.

Alors n'hésitez pas à faire votre demander de devis sur notre site AMTM :

https://www.amtm.fr/devis-en-ligne/

Pour toutes questions, je vous invite à me contacter sur ma ligne directe :

Laure ALLOCHON

Responsable Production Plaisance Ligne directe: 05 46 41 97 67

laure.allochon@mader.fr

Référence Agence : AUPPM

Vos Interlocutrices:

Mile Laure ALLOCHON

Responsable Production Ligne Directe: 33 (0)5 46 41 97 67 Email: laure.allochon@mader.fr

Mme Céline BLANDIN

Responsable Sinistres Ligne Directe: 33 (0)5 46 41 94 29 Email: <u>celine.blandin@mader.fr</u>

MTMA

Assurances Maritimes et Transports MADER

Immeuble le Challenge Bd de la République - BP 93004 17030 LA ROCHELLE - Cedex 01 - FRANCE

Tél. : +33 5 46 41 20 22 (prix d'un appel local) Email : info@mader.fr www.amtm.fr

SAS au Capital de 40 000 Euros

R.C.S. LA ROCHELLE N° 419 785 068 APE 6622Z Siret N° 419 785 068 00018

Filiale à 100 % de la SARL Assurances MADER au capital de 450 000 €

Garantie Financière et assurance de responsabilité civile professionnelle conformes au code des assurances.

SAS AMTM exerce comme courtier en assurance conformément aux dispositions de l'article L520 1-2 b

La liste des fournisseurs avec lesquels nous travaillons est à votre disposition sur simple demande.

Inscrit à l'Orias sous le N° 07 000 627

Sous l'Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution - ACPR 4 Place de Budapest - CS 92459 75436 PARIS Cedex 9 - FRANCE www.acpr.banque-france.fr

En cas de réclamations : AMTM - Service Réclamations Bd de la République - BP 93004 17030 LA ROCHELLE - Cedex 01 - FRANCE Tél. : +33 5 46 41 94 29 (prix d'un appel local) Email : reclamations@mader.fr

En cas d'échec de votre réclamation, vous pouvez saisir le médiateur de l'assurance une fois que le délai des 60 jours soit passé à compter de sa date d'envoi « Conformément aux articles L.616-1 et R.616-1 du code de la consommation, nous proposons un dispositif de médiation de la consommation. L'entité de médiation retenue est : CNPM - MEDIATION DE LA CONSOMMATION. En cas de litige, vous pouvez déposer votre réclamation sur son site : https://cnpm-mediation-consommation.eu ou par voie postale en écrivant à CNPM - MEDIATION - CONSOMMATION - 27 Avenue de la libération - 42400 SAINT-CHAMOND - FRANCE).



